



La problématique des débats participatifs en bioéthique

Marcel KOUASSI

Université Alassane Ouattara

Introduction

Comment ouvrir un dialogue productif entre les experts et les profanes sur les questions bioéthiques d'intérêt national, voire universel ? La société civile a-t-elle les compétences requises pour participer à la prise des décisions éthique, indispensables au contrôle des recherches et des pratiques biotechnologiques ? Quels rapports sommes-nous en droit d'établir entre les experts et la société dans le processus d'élaboration des jugements, des raisonnements, des valeurs et des principes éthiques et bioéthiques ? Les débats participatifs contribuent-ils à une meilleure institutionnalisation de l'éthique ? Quelle méthode adopter pour prendre la meilleure décision éthique face aux pratiques biomédicales conflictuelles ? Quelle structure sociale est habilitée à organiser les débats participatifs sur les questions biotechnologiques ?

Les innovations biotechnologiques de ces quatre dernières décennies ont abouti à des pratiques biomédicales qui suscitent autant d'inquiétudes que d'angoisses. Fondées ou non, ces inquiétudes conduisent à la manifestation d'une volonté populaire qui s'exprime par le désir de la société civile de prendre une part active aux débats relatifs aux biotechnologies, afin de trouver des solutions éthiques concertées (mais radicales) aux " disfonctionnements", aux dérives des pratiques biomédicales. Cette volonté populaire repose sur une désublimation des sciences et des experts face aux questions éthiques inédites que suscitent les innovations biotechnologiques. La cause de cette désublimation est, en effet, la fin d'un mythe : l'accumulation des effets pervers du progrès technoscientifique, les incertitudes et les risques majeurs auxquels conduisent les sciences modernes ont provoqué un choc psychologique qui ravive la technophobie intemporelle latente et enfouie dans toutes les cultures humaines. D'où le désir populaire d'humaniser, de contrôler ou d'accompagner éthiquement les innovations



biotechnologiques. Mais, cet accompagnement éthique des technologies biomédicales n'exige-t-il pas une compétence certaine et une approche adéquate dans l'évaluation des pratiques technologiques ? N'exige-t-il pas aussi une bonne maîtrise de la méthodologie de la prise des décisions éthiques ?

L'objectif fondamental de cette étude est de montrer que sans de réelles formations de base en éthique et en bioéthique, dispensées par des pédagogues avisés à l'attention de la société civile, le débat participatif, dans ce domaine, peut être contre-productif.

Pour atteindre cet objectif, nous présenterons les raisons qui motivent le public à prendre part aux débats d'une part et les exigences conceptuelles, méthodologiques des raisonnements ou des décisions éthiques d'autre part.

I-Les motivations du débat participatif en bioéthique

En examinant l'attitude de la société civile moderne, on peut comprendre que sa volonté de prendre une part active aux débats bioéthiques, en vue d'un accompagnement symbolique des technosciences biomédicales, est motivée par des raisons subjectives et objectives.

1-Les raisons subjectives de la motivation de la société civile

Les citoyens ordinaires ressentent une profonde frustration à cause des difficultés à suivre, à comprendre ou à prendre part aux processus d'individuation, de concrétisation et surtout d'évaluation-contrôle de l'univers technique. Cette frustration les maintient dans « la minorité sociale des techniques » où l'objet technique est perçu comme l'ennemi de l'homme. D'où la transformation résiduelle et graduelle de la culture en « un système de défense contre les techniques ». Le mythe de Prométhée est un repère culturel déterminant du discours technophobique qui fonde toute volonté populaire de rejet ou de contrôle des techniques. Ce mythe jette les bases culturelles d'une conception de la technique comme une transgression ou une manipulation de la nature humaine et de l'ordre de la nature. À preuve, en lieu et place d'une reconnaissance, les cultures classent Prométhée parmi les titans. L'analyse du rapport culture-technique dans ce mythe permet de découvrir « l'effroi ancestral de l'homme devant ses propres



créations. Le châtement qui frappe le contempteur des dieux rappelle que toute œuvre (ou invention) humaine semble entraîner une transgression de l'ordre divin et qu'à ce titre elle peut être sacrilège et source de maux ». La société civile, souvent héritière de l'humanisme technophobe que véhicule la culture, veut humaniser les techniques. Toutefois, elle semble méconnaître les motivations premières de l'œuvre de Prométhée. C'est pourquoi, nous apprendrons à écouter ce dialogue entre Prométhée et Héphaïstos :

« Vers 28-31

Contexte : Héphaïstos parle à Prométhée qu'il va le clouer au Caucase en punition.

"Voilà ce que tu as gagné en jouant le bienfaiteur des hommes. Dieu que n'effraie pas le courroux des dieux, tu as, en livrant leurs honneurs aux hommes, transgressé le droit : en récompense, tu vas sur ce rocher monter une garde douloureuse ..."

Vers 226-236

Contexte : Prométhée explique l'origine de ses malheurs.

"Pour quel grief m'outrage-t-il [Zeus] ainsi ? Je vais vous l'éclaircir. Aussitôt assis sur le trône paternel, sans retard, il répartit les divers privilèges entre les divers dieux et commence à fixer les rangs dans son empire. Mais aux malheureux mortels, pas un moment il ne songea. Il en voulait au contraire anéantir la race, afin d'en créer une toute nouvelle. À ce projet nul ne s'opposait, que moi. Seul, j'ai eu cette audace ; j'ai libéré les hommes et fait qu'ils ne sont pas descendus, écrasés, dans l'Hadès."

Vers 443-506

Contexte : Prométhée précise ce qu'il a apporté aux hommes, ce qui en fait un dieu civilisateur.

"Au début, ils voyaient sans voir, ils écoutaient sans entendre, et, pareils aux formes des songes, ils vivaient leur longue existence dans le désordre et la confusion. (...) Je leur appris la science ardue des levers et des couchers des astres. Puis ce fut le tour de celle du nombre, la première de toutes, que j'inventai pour eux, ainsi que celle des lettres assemblées, mémoire de toute chose, labeur qui enfante les arts. Le premier aussi, je liai *sous le joug des bêtes* soumises, soit au harnais, soit à un cavalier (...) je leur montrai à mélanger les baumes cléments qui écartent toute maladie. Je classai pour eux les mille formes de l'art divinatoire (...) et de même les trésors que la terre cache aux humains, bronze, fer, or et argent, quel autre les leur a donc révélés avant moi ? Personne (...) tous les arts aux mortels viennent de Prométhée"».



A priori, cette œuvre prométhéenne ne visait pas la négation de l'humain. Bien au contraire, elle initiait les bases de son épanouissement, avant que des intentions extérieures d'ordre économique, idéologique ou politique ne viennent étouffer cette visée première pour s'y substituer.

Par ailleurs, la volonté de contrôler le processus d'individuation technique résulte d'une interprétation pessimiste des oppositions, des divergences entre experts. Pour le citoyen ordinaire, la science devrait être le lieu de la perfection, de l'exactitude, de la précision absolue, de l'unanimité et non celui des contradictions, des incertitudes, des hésitations. Simondon indiquait à ce sujet que « la disjonction entre la culture et la technique (entre l'homme et la technique) a sa condition dans la disjonction qui existe à l'intérieur du monde technique lui-même ». L'image du savant, détenteur du savoir absolu, se sclérose. Désormais, tout le monde prétend au statut de vrai porteur du savoir véritable. D'où le désir généralisé d'une cogestion, d'une co-réorientation, voire d'une co-élaboration des sciences, soutenu par l'idée de la nécessité d'un contrôle pluriel et démocratique des risques. Cette volonté s'inspire des exemples des Déclarations (des droits de l'homme, sur la bioéthique, sur le Génome humain...) qui ont une portée universelle. L'étendue des risques implique, de fait, celle de la concertation. La position de la société civile est devenue importante dans la prise de décision éthique. Sa réaction peut contraindre le concepteur d'un objet technique à revoir ses performances et même à faire en sorte que cet objet soit éthiquement moins nuisible. D'où l'idée d'une démocratisation des débats bioéthiques.

Toutefois, l'accompagnement éthique des technosciences ne doit pas engendrer des réflexes défensifs et subjectifs. Car, nous sommes victimes souvent d'erreurs judiciaires, mais, personne n'envisage sérieusement se substituer à son avocat ou au procureur. L'erreur judiciaire n'implique pas la négation des expertises des hommes des sciences juridiques. Par ailleurs, les faux diagnostics médicaux ne nous conduisent pas à nous substituer aux médecins. Les récurrents accidents d'avion, par exemple, n'impliquent pas la mise sous tutelle de la science du pilote.



Enfin, le retard de la culture sur le rythme de concrétisation des objets techniques explique le rejet partiel de certaines techniques et la volonté populaire de les humaniser en les contrôlant. Cette attitude populaire est proche d'une certaine philosophie qui établit un faux rapport de l'homme aux modes de pensée et d'existence des objets techniques, à partir du prisme réducteur, défensif et déformant de la culture dite humaniste. Ainsi, il s'est développée au sein de la société civile, une technophobie qui résulte, trop souvent, d'une manière simpliste d'évaluer les techniques. Cette technophobie traduit toujours une attitude d'hostilité et de rejet des techniques, notamment des biotechnologies, des technologies biomédicales, au nom de la sacralité de la vie.

L'attitude d'hostilité de l'homme face aux innovations techniques remonte à la tradition philosophique platonico-aristotélicienne. Dans le *Phèdre* de Platon (248d e), parmi les neuf genres de vie que distinguait Socrate, il plaçait la technique (la vie de l'artisan) en septième position, juste avant celle du sophiste et du tyran. À notre époque, cette attitude de rejet de la technique s'oriente vers « La technophobie contemporaine vise plutôt la technologie, c'est-à-dire l'application des connaissances scientifiques à la conception, à la production et à l'utilisation d'artefacts », tant et si bien que la société civile, au nom de l'humanisme, « mettra donc l'accent contre l'efficacité des techniques, sur la disproportion entre ce que nous pouvons et ce que nous voulons, (...) ; elle insistera surtout-contre la mécanisation de la vie—sur les menaces du machinisme et sur le danger d'uniformisation de l'humanité ». La mécanisation de la vie implique la manipulation du cycle vital. Celle-ci devient un enjeu de société, c'est-à-dire le sens du renouveau de la question de l'humanisme, et par conséquent, celle du dilemme des valeurs morales, des principes éthiques et du choix des modes de vie individuelle et collective. En somme, la volonté de contrôler les techniques « va avec le primat d'homo loquax sur l'homo faber. (...) La technophobie caractérise aujourd'hui la philosophie nostalgique ou héritière de la tradition onto-théologique, métaphysique et idéaliste » qui s'est subtilement incarnée dans la culture et qui détourne les concrétisations ou individuations biotechniques de leurs motivations prométhéennes initiales.



2- Les raisons objectives de la motivation de la société civile

Les hommes n'ont-ils pas le droit ou le devoir de se préoccuper des questions éthiques qui mettent en péril leur dignité, leur essence et leur mode d'existence ? Le regain des débats participatifs en bioéthique, comme ce fut le cas des états généraux de bioéthique en France, montrent bien que la société civile a décidé d'agir conformément aux principes d'autodétermination, de précaution et de responsabilité. Ces principes éthiques interpellent objectivement tous les hommes. Car, face aux risques incertains ou potentiels et aux risques avérés ou systémiques, il est de la responsabilité individuelle et collective de rechercher une solution au péril. Des articles de la Déclaration Universelle sur les Droits de l'Homme et sur la bioéthique nous recommandent une collaboration entre tous les hommes. Les débats participatifs peuvent être l'expression d'une telle collaboration ou solidarité.

L'idée de la démocratie radicale, populaire peut servir d'argument à une invitation du public au débat éthique. Le "profane", en sa qualité d'acteur proche de la réalité socioculturelle, n'intervient ici que comme détenteur d'informations indispensables à une complète compréhension des impacts réels des innovations technologiques sur la société et sur son environnement. Par ailleurs, l'autonomisation, l'auto accroissement, l'omniprésence, l'omnipotence progressive, les nouvelles finalités de la recherche et le développement technoscientifique et la marchandisation de l'humain sont autant d'éléments objectifs d'une intervention massive et généralisée de l'éthique dans le champs des pratiques biomédicales.

Les rapports entre les experts et la société doivent être dialectiques, dynamiques et bilatéraux. Mais, nous ne devons pas perdre de vue que la légitimation du public comme sujet de la discussion éthique ne peut être que relative. La société civile ne peut, en réalité, se substituer aux experts en éthique ou en bioéthique. Sa fonction dans le débat, quoique déterminante, n'est pas la principale. Elle doit apprendre à s'engager dans une double quête sémantique. Elle doit chercher à décrypter la signification des caractéristiques essentielles du technocosme que sont l'autonomie, l'unité, l'universalité et la totalisation dans leur rapport à l'éthique. D'autre part, elle doit s'investir dans la



complexe question de la cohérence des principes, des valeurs indispensables à la résolution des dilemmes éthiques inédits. De même que le médecin écoute les patients en vue d'établir de bons diagnostics, de même, la présence du public dans les débats bioéthiques peut suggérer des voix (ou même des voies) d'accompagnements éthiques des biotechnologies.

II-Comment débattre face aux dilemmes éthiques?

Cette question nous oriente vers la méthode de prises des meilleures décisions éthiques. Mais, l'intellection de cette méthode réside, en partie, dans un éclairage conceptuel. Car, les technosciences constituent un mode de pensées et d'actions, exprimées dans un lexique très peu ordinaire. L'entrée dans le débat bioéthique impose alors la connaissance d'un tel univers sémantique.

1-Le decryptage conceptuel

Le préalable à l'entrée dans le débat bioéthique est le decryptage conceptuel. Quiconque veut s'engager dans un tel débat doit être capable d'établir la distinction entre morale et éthique, entre affirmations morales et jugements moraux, entre raisonnement éthique et affirmation dogmatique ou péremptoire, entre ceux-là et une véritable prise de décision éthique. La connaissance des significations effectives des concepts et des méthodes utilisés en éthique et dans les technologies biomédicales ouvre notre esprit sur la réalité profonde des technosciences et sur la complexité de la problématique éthico-technoscientifique.

Aussi est-il important, pour la société civile, de percevoir avec un très grand degré de précision la signification et les enjeux des théories éthiques autour desquelles s'articulent les débats bioéthiques. La maîtrise des concepts essentiels, capables de dévoiler la complexité des questions éthiques suscitées par les innovations biotechnologiques, exige une initiation assez pertinente par son contenu et par sa qualité scientifique de ceux qui la donnent.

2-Quelle méthode de prise de décision éthique ?



S'agissant de la méthode de prise de décision en bioéthique, elle-même, il faut en convenir qu'elle n'est pas naturelle à l'homme. Comme celle des sciences, elle requiert une bonne connaissance des étapes à suivre pour détecter les problèmes, mieux les dilemmes éthiques. Nous pouvons rappeler, ici, qu'en règle générale, une méthode de raisonnement éthique comporte cinq grandes étapes, à savoir la discussion des faits, la discussion des valeurs, les discussions des devoirs, la vérification de la cohérence des différentes étapes ou niveaux de discussion, pour enfin aboutir à une conclusion éthique.

- S'assurer que les débats sont transdisciplinaires, multidisciplinaires. À partir de la prise en compte des données sociologiques, ouvrir des débats qui fassent intervenir des experts de plusieurs disciplines, à cause de la nature transversale des problèmes suscités par le développement des technosciences et du caractère systématique et parfois irréversible des conséquences de certaines pratiques biomédicales.

Tout débat, en effet, a pour objet l'examen d'un ou plusieurs cas. Chaque examen d'un cas demande qu'on explore avec minutie, attention et rigueur le phénomène. Si un phénomène est l'objet de débat éthique, cela suppose principalement qu'il est à la confluence, au croisement de plusieurs valeurs morales opposées, conflictuelles, polémogènes. Au centre de tout conflit éthique, le choix d'une valeur, d'une pratique signifie aussi le rejet et le non-respect d'autres valeurs éthiques. Seuls les experts d'un domaine de recherche donné peuvent nous fournir un rôle excellent de décryptage conceptuel. L'analyse des faits doit pouvoir se réaliser en dehors de toutes idées préconçues, de toute interprétation fantastique ou en dehors de toutes les pesanteurs culturelles étreintes, technophobiques et paralysantes. L'analyse des cas signifie, au fond, une délibération individuelle et collective objective. Celui qui interroge les faits en leur nature profonde, en leur genèse, en leur mode de déploiement et en leurs conséquences éthiques doit s'efforcer de réduire autant que possible les mythes, les confusions et les incertitudes qui entourent les pratiques et théories biotechnologiques.

La discussion des faits est ouverte et argumentée. Car elle doit se faire selon les règles, bien connues, de l'éthique procédurale de la discussion évoquée par Habermas.



Au cours de cette étape, la société civile et les experts (juriste, philosophe, médecin...) peuvent s'enrichir mutuellement.

L'étape de la discussion doit faire place à celle de la confrontation des valeurs. Si nous consentons à discuter des valeurs, cela signifie, au moins, que les faits et les cas situationnels soulèvent des problèmes moraux assez conflictuels à hiérarchiser, autant que possible, en vue d'en déterminer le problème moral principal. Cette activité demande plus la participation des philosophes éthiques que celle des profanes.

L'identification et la hiérarchisation des problèmes moraux exigent, en toute objectivité, assez d'expertise. Comment fonder une échelle des valeurs, un paradigme ou une axiologie sans une bonne expertise ? L'identification d'un problème moral principal nous prépare à nous imprégner des valeurs conflictuelles sous-jacentes aux devoirs éthiques qu'ils suscitent. L'éthique de la discussion des devoirs vise, il faut le rappeler, à sélectionner la meilleure pratique à adopter. Mais, dans la pratique, comment la discussion des devoirs s'opère-t-elle ? Cette activité demande une bonne réflexion qui articule toutes les valeurs éthiques en relation avec les cas, les actions et les pratiques à exécuter. La discussion des devoirs engendre une prise de position qui influence une action. Mais l'importance de cette action et son caractère irréversible exigent que les sujets qui discutent et argumentent s'assurent de la cohérence de leur raisonnement éthique. C'est cette cohérence qui permet de s'accorder, par exemple, avec les Droits de l'Homme, les déontologies, les conventions et déclarations internationales etc.

Au terme de toutes ces opérations cognitives, il est nécessaire de conclure en adoptant une décision très avisée, informée et éclairée qui peut être contraire à la volonté populaire.

Vu les exigences gnosologiques de la prise des meilleures décisions en bioéthique ou de l'accompagnement éthique des biotechnologies, ce sont les experts en bioéthique qui paraissent les plus outillés pour diriger les débats publics, sans occulter pour autant l'apport qualitatif du public et des experts des autres champs réflexifs ou d'actions.

Par ailleurs, la philosophie de l'éthique procédurale de la discussion exige une argumentation de qualité qui n'est pas toujours à la portée du grand public. Le principe



responsabilité de Hans Jonas, à cet effet, nous réoriente finalement vers une thèse originale qui articule habilement le débat participatif et la dictature bienveillante des experts. L'expert, en tant que détenteur du savoir peut prendre des décisions salvatrices au cas où la société civile ne percevrait pas encore suffisamment les conséquences éthiques et morales découlant d'une pratique biomédicale, lorsque nous sommes dans une situation d'urgence. Tous les hommes, experts, hommes politiques, membres de la société civile, sont appelés à penser et à agir en toute responsabilité. Ce qui, de fait, leur donne le droit de s'inviter dans les débats éthiques.

Conclusion

L'expertise doit être la boussole de cette quête de régulation éthique, même si l'opinion peut percevoir en cela une dictature, une expertocratie ou intellectocratie. Il faut suivre, dans ce contexte, le précepte jonassien et croire : « qu'une telle tyrannie serait toujours préférable au désastre ».

L'idée de la dictature bienveillante ou de l'éthique technocratique est celle-ci : le sentiment éthique ne nous prédispose pas naturellement ou ne garantit pas spontanément la prise de meilleures décisions en cas de dilemmes éthiques. Les débats éthiques doivent avoir comme acteurs principaux des gens compétents, ayant une bonne formation en bioéthique, pour que le discours argumenté soit possible.

Certes, le débat participatif est en soi un phénomène révélateur de l'attachement de la société civile à sa dignité, liberté et à sa volonté de tenir l'humain hors de tous les abus ou de tous les errements de la raison instrumentale. En éprouvant le désir d'intégrer les sphères des régulations éthiques des innovations biotechnologies, la société civile nous conforte dans l'idée que l'universalité éthique est un principe transcendantal. Comme tel, le débat participatif est légitime.

Toutefois, la complexité des questions éthiques soulevées par les innovations biotechnologiques et les pratiques biomédicales récentes, demande une profonde réforme du regard, une épuration des sensibilités ou des sensations éthiques naturelles en vue d'adopter un rapport critique au désir populaire de contrôler, de réguler le technocosme. Autrement dit, comment faire pour que ce qui est légitime (le débat



participatif) ne nous détourne pas de notre objectif principal, à savoir la prise des meilleures décisions éthiques? Il faut alors suivre une bonne méthode dont le préalable est la familiarisation avec les concepts propres aux biotechnologies et aux théories éthiques.

Or, de telles activités préparatoires exigent, en toute objectivité, une formation en Bioéthique ou en Éthique de base. Il ne s'agit pas d'aborder les questions éthiques de façon anecdotique ou populiste ; la vérité essentielle ne réside pas nécessairement dans le nombre des participants à un débat ou dans leur diversité. Elle résulte de la qualité de l'esprit des sujets qui discutent, lequel esprit est discipliné par une bonne méthode. En somme, sans une véritable formation conceptuelle et méthodologique, la participation de la société civile aux débats ne garantit pas la qualité des décisions éthiques à prendre pour accompagner la RDTS.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BERTEN (A.).- « Habermas, l'éthique et la politique » in *Revue philosophique de Louvain*, 1989, pp. 74-96.
- BIDET (J.) et LACHAUD (J.-M.).- *Habermas : une politique délibérative*, Paris, P.U.F., 1998.
- CUSSET (Y.).- *Habermas. L'espoir de la discussion*, Paris, Michalon, 2001.
- DIAKITE (S.).- *Tecnocratie et question africaines de développement : rationalité et stratégie collective*, Abidjan, Strateca Diffusion, 1994.
- ELLUL (J.).-*Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy, 1977.
- FAGOT-LARGEAULT (A.). *L'homme bioéthique*, Paris, Maloine, 1985.
- FERRY (J.-M.).- *Habermas : L'éthique de la communication*, Paris, P.U.F., 1987.
- GOFFI (J.-Y.).- *La philosophie de la technique*, Paris, PUF, 1988.
- HABERMAS (J.).- *L'éthique de la discussion*, Paris, Cerf, 1999 trad, Mark Hundi.
- HABERMAS (J.). -*L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978, trad.fr Marc Buhot de Launay.



HABERMAS (J.).-*Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987, trad.fr Jean- Marc Ferry et Jean-Louis Schlegel.

HABERMAS (J.). -*Débat sur la justice politique* (avec John Rawls), Paris, Cerf, 1997, trad. fr Catherine Audard et Rainer Rochlitz.

HABERMAS (J.). -*L'intégration républicaine. Essais de théorie politique*, (Paris, Fayard, 1998), trad.fr Rainer Rochlitz.

HABERMAS (J.). -*De l'usage public des idées : écrits politiques*, Paris, La Découverte, 1990-2000, trad.fr Christian Bouchindhomme.

HABERMAS (J.). -*L'éthique de la discussion et la question de la vérité*, (Paris, Grasset, 2003).

HEIDEGGER (M.).- ‘ ‘ La question de la technique’ ’ in *Essais et Conférences*, Paris, Gallimard, 1958, Trad. A. Préau.

HOTTOIS (G.).-*De la renaissance à la postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine*, Paris/Bruxelles, De Boeck université, 1997.

JONAS, (Hans.).-*Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf, 1993, trad. Jean Greisch.